

## DEPARTEMENT DU JURA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

## DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15

**Présents :** Bernard BERTHAUD, Joëlle CHAMOUTON, Gérard COUTROT, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Charline HUMBLLOT, Nicolas KOEHREN, Anne LAUNOY, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER, Maud MONANGE, Elisabeth POIROT et Emeline VALET

**Date de Convocation :**  
16/03/2026

**Absents :** Stéphanie CHEVANNE

**Date d'Affichage :**  
23/03/2026

**Pouvoir :** Stéphanie CHEVANNE pour Paulette GIANCATARINO

**N° : 2026/09**

**Secrétaire de séance :** Joëlle CHAMOUTON

**OBJET :**  
**Election du Maire**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner Joëlle CHAMOUTON pour assurer ces fonctions. S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

La présidence de séance est assurée par le membre le plus âgé : Bernard FRAIZIER.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote. Seule Paulette GIANCATARINO s'est portée candidate à cette fonction.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, est passé par l'isoloir pour insérer son bulletin de vote dans une enveloppe afin de glisser son pli dans l'urne présente vers les deux assesseurs : Emeline VALET et Elisabeth POIROT.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :  
Nombre de bulletins : 15 ; bulletins blancs ou nuls : 1 ;  
Suffrages exprimés : 14 ; majorité absolue : 8

Mme Paulette Giancatarino a obtenu quatorze voix (14) dès le premier tour de scrutin.

Mme Paulette Giancatarino ayant obtenu la majorité absolue est proclamée maire

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,  
Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour extrait certifié conforme,  
La Maire, Paulette GIANCATARINO

